

SIWSSAID – MARS 2020

TERMES DE REFERENCE EVALUATION FINALE

Projet : GB 2/15/02

« Appui au développement agricole intégré du Secteur administratif
de Ganadu, région de Bafata, Guinée-Bissau »

Partenaire de réalisation : GUIARROZ

I. CONTEXTE ET DESCRIPTION DU PROJET

Le projet GANADU III intitulé « Appui au développement agricole intégré du secteur administratif de Ganadú, région de Bafatá, Guinée-Bissau » est un projet pilote qui a duré 4 ans.

Le projet concerne le secteur administratif de Ganadú, région de Bafatá, situé à l'Est du pays, et ciblait au départ 10 villages, mais, 8 villages ont été accompagnés jusqu'à la fin et deux abandonnés en cours à cause de leur manque de dynamisme. Le projet est mis en oeuvre par l'ONG Guiarroz, et appuie les ménages ruraux et les organisations de producteurs à lutter contre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle. Cette intervention vise une augmentation et une diversification de la production végétale (amélioration de la disponibilité physique des aliments), en grande partie autoconsommée et une partie commercialisée via des circuits courts (marché hebdomadaire, vente directe), facilitant ainsi l'accès économique, physique des aliments et leurs utilisations. Ainsi GANADU III devait répondre à des enjeux de développement durable et de lutte contre la pauvreté, l'insécurité alimentaire et la malnutrition, en visant un renforcement des capacités productives, une valorisation des productions, un accès et contrôle des petits producteurs aux ressources naturels locaux, un accès des populations paysannes, notamment des plus vulnérables, aux denrées alimentaires, la promotion de pratiques alimentaires équilibrées et l'égalité genre.

1.1. Objectifs du projet

L'objectif général du projet met l'accent sur l'augmentation du niveau de sécurité alimentaire des exploitations familiales par la promotion d'une agriculture paysanne durable, l'augmentation des revenus et la gestion concertée et durable des ressources naturelles dans la région de Bafatá. De façon transversale, le projet vise également une réduction des inégalités de genre.

Le projet a comme objectifs globaux de :

- Renforcer les capacités productives des exploitations familiales par la diffusion de pratiques agroécologiques
- Améliorer le statut social et économique des femmes pour favoriser leurs accès aux ressources productives (terre, eau, semences) et à l'information sur la nutrition.
- Promotion de la foresterie communautaire

Ganadu III vise spécifiquement à : « Favoriser durablement l'augmentation et la diversification des productions vivrières à haute valeur nutritionnelle pour permettre une amélioration du régime alimentaire des populations pauvres ».

1.2. Période d'exécution du projet

Démarré le 18/11/2015, le projet Ganadu III devrait terminer en octobre 2019, mais sa durée a été prolongée jusqu'au 31 mars 2020.

1.3. Parties prenantes du projet

Le partenaire officiel du projet est l'ONG GUIARROZ avec laquelle SWISSAID collabore depuis 2011. La composante forêt communautaire a été confiée à l'ONG Sahel 21, qui a davantage d'expérience dans ce domaine. Un comité de pilotage du projet a été mis en place et coordonné par Swissaid.

Les Services techniques régional Etatiques (agriculture, services vétérinaires, service de nutrition) ont été sollicités pour prestations de services ponctuels, tels que

l'aménagement de bas-fonds techniques de production de semences, suivi de santé des animaux de petits ruminants. Les sœurs de l'église catholique ont intervenu pour renforcer les capacités en matière d'accompagnement à la sensibilisation nutritionnelle.

1.4. Résultats attendus et activités du projet

- La quantité de riz produite pour la consommation est durablement augmentée dans les 3 villages cibles
- Les productrices et producteurs bénéficiaires génèrent des revenus supplémentaires d'au moins 50'000 CFA/an/personne
- Une gestion coordonnée pour une exploitation durable des ressources naturelles est mise en place et fonctionnelle

Principales activités prévues :

- Valoriser les bas-fonds disponibles pour augmenter la production et l'autosuffisance en riz
- Développer des filières porteuses – notamment le maraichage - afin d'augmenter les revenus et leur pouvoir d'achat, et mieux les répartir sur l'année. Ce qui devrait rendre les producteurs moins dépendant du marché du cajou et les mettre en position de mieux négocier la vente de leurs produits
- Augmenter le rendement agricole grâce à l'application de techniques agroécologiques et à l'accès aux moyens de production, à l'eau et au microcrédit
- Gérer le territoire de façon intégrée, en améliorant l'équilibre entre les différentes cultures et gérant les ressources naturelles durablement
- Mettre en place les conditions nécessaires à la bonne gestion du projet et à la durabilité de ses résultats tant du point de vue de renforcement organisationnel des groupements paysans que de l'allègement du travail des femmes
- Assurer l'accès à l'eau potable
- Production R&T (manioc)
- Elevage petits ruminants
- Renforcement de capacités organisationnelles

II. DESCRIPTION DE LA MISSION D'EVALUATION

2.1. Contexte de l'évaluation

Cette évaluation finale se situe à la fin d'exécution du projet Ganadu III. Rappelons que sur le même projet, une évaluation interne participative a été réalisée en Novembre 2018 par le bureau de coordination SWISSAID Guinée-Bissau, à travers les chargés de programme. L'objectif de cette évaluation interne était d'apprécier le sens et la valeur des actions menées du projet, au regard notamment de recommandations de bonnes pratiques du projet, de manière à repérer les dysfonctionnements et prendre les mesures nécessaires qui permettront la réalisation des objectifs avant la fin du projet.

2.2. Objectif de l'évaluation finale

L'objectif global de cette évaluation finale est d'apprécier les résultats du projet ainsi que l'impact des actions menées par rapport aux objectifs visés. De plus, il s'agit de tirer les principaux enseignements et de l'intervention, les innovations apportées par le partenaires et de formuler des recommandations pratiques concernant la poursuite d'intervention et ou capitalisation des bonnes pratiques dans un éventuel nouveau projet.

2.3. Résultats attendus et livrables

Les éléments suivants seront intégrés dans le rapport d'évaluation :

Evaluation du cadre logique

L'évaluation doit suivre le cadre logique du projet approuvé par SWISSAID (principal bailleur du projet). Ainsi, la base de vérification de succès du projet sera constituée des effets et indicateurs objectivement vérifiables mentionnés dans le cadre logique du projet.

Principales activités prévues

Pour chacun des effets cités, des indicateurs sont identifiés dans le cadre logique et serviront de base pour l'évaluation finale.

L'évaluation prendra en compte d'autres aspects

Il s'agira des activités qui ont menées : situation de référence, suivi-évaluation, comité de pilotage du projet, stratégie de visibilité, capitalisation, le partenariat entre l'ONG Guiarroz et l'ONG Sahel 21 dans la co-exécution du projet.

Un rapport provisoire d'évaluation devra être envoyé à SWISSAID au plus tard 10 jours ouvrables après la fin de la mission. SWISSAID disposera de 10 jours pour centraliser les commentaires et les transmettre au consultant. Le rapport définitif d'évaluation sera à soumettre 5 jours après réception des commentaires.

Les éléments suivants devront être annexés au rapport : termes de référence, méthodologie de l'étude, calendrier de la mission, liste des personnes et organisations consultées, bibliographie.

Questions spécifiques :

Les questions spécifiques suivantes mériteront l'attention particulière du Consultant et seront approfondies au cours de l'évaluation. Des recommandations seront données pour chacune :

1. Evaluer la dynamique organisationnelle

- a. Quelle est la contribution du projet au renforcement des capacités des associations villageoises en matière d'appropriation, d'empowerment, de la structuration, la gouvernance ?
- b. est-ce que les stratégies de renforcement des capacités des partenaires (selon le document de projet, cadre logique) ont effectivement été appliquées et contribué à leur autonomisation ?
- c. Analyse le rôle des banques de semences. Leurs fonctionnement et stratégies de durabilité.
- d. Analyse du composant forêt communautaire
- e. Analyse des relations homme-femme et sur les processus de poursuite de l'égalité homme-femme.

2. Analyse de l'augmentation/diminution de la production (à chiffrer) : A quels

facteurs est-elle due ? Vient-elle d'une augmentation des surfaces ou de la productivité ? Dans quelle mesure les techniques de production agroécologiques ont-elles joué un rôle ? Comment ces techniques ont été reçues et sont perçues par les producteurs ? Quelle est leur taux de diffusion et d'adoption dans la communauté, y a-t-il des cas d'adoption spontanée ? Quelles sont les limites et obstacles auxquels les producteurs font face ?

3. Analyse de l'augmentation/diminution des **revenus** (à chiffrer) : à quels facteurs est-elle due ?
4. Analyse du modèle de puits mise en place pour la réduction de la pénibilité des femmes
5. Analyse des réponses apportées par le projet sur l'effet du crédit en riz sur le cajou.
6. Participation des femmes : qu'est-ce qui a été fait pour l'amélioration de la participation des femmes ? quelles ont été les difficultés qui restent pour les femmes ?
7. Nutrition : qu'est-ce qui a été fait de nouveau à ce sujet par rapport à avant, comment cela a été intégré au projet, aux autres activités, où ont été prises les compétences, qu'est-ce que cela a amené (quelle plus-value), et est-ce que cela a ouvert de nouvelles pistes, de nouvelles nécessités à prendre en compte dans les futurs projets, est-ce qu'on a pu mesurer des résultats dans ce domaine, si oui avec quels indicateurs. Leçons apprises pour les autres projets
8. Guiarroz a appuyé des villages/producteurs voisins non prévus comme bénéficiaires. Comment ça s'est passé, qu'est-ce qui a motivé ces non bénéficiaires a répliqué les activités du projet, quel a été le rôle de Guiarroz, quel appui ils ont reçu ? Est-ce que les résultats sont les mêmes que les bénéficiaires prévus du projet ? Est-ce qu'on a pu les mesurer ? Quelles leçons en tirer pour d'autres projets ?
9. Reboisement des bas-fonds contre l'érosion : faire une analyse au niveau coûts/résultats est-ce que les producteurs sont convaincus ? est-ce qu'ils le feraient sans appui du projet ? quels apprentissages en tirer ?
10. Analyse des innovations apportées par l'ONG Guiarroz et l'ONG Sahel 21 en terme d'approche pour la durabilité et l'accompagnement des bénéficiaires
11. Analyse des leçons apprises en termes de coordination et synergies

2.4. Méthodologie

Pour cette mission d'évaluation, il sera demandé d'utiliser des méthodes participatives pendant la collecte et l'analyse des données.

D'une manière globale, le/les évaluateur-s analysera-ront l'évolution des conditions nutritionnelles, économiques et environnementales induite par le projet concernant les cibles.

Les aspects les plus importants à évaluer sont les suivants :

- L'efficacité des moyens mis en œuvre pour la réalisation des activités et l'atteinte des résultats prévus
- L'efficacité du projet en appréciant la qualité technique des activités, les méthodes et les approches utilisées surtout dans le domaine de la mobilisation sociale, la sensibilisation et la formation
- L'impact actuel du projet en appréciant les effets positifs et négatifs à court terme et une perspective à long terme au niveau des villages d'intervention et des groupes cibles en particulier
- La viabilité potentielle ou la durabilité du projet en appréciant le degré d'implication des bénéficiaires, des autorités et des partenaires au développement de la zone d'action du projet
- La prise en compte de la notion de genre dans le projet en appréciant le degré d'implication des femmes dans la mise en œuvre du projet et leurs participations dans les instances de prise de décisions
- L'efficacité du dispositif de suivi/évaluation.
- L'efficacité du partenariat dans la co-exécution du projet

Le processus d'évaluation comportera les étapes suivantes :

- Exploitation des données secondaires constituées principalement de la documentation du projet
- Planification détaillée du travail avec le soutien de SWISSAID et en collaboration des partenaires – Guiarroz et Sahel 21
- Elaboration d'une matrice d'évaluation et de préparation du travail de terrain (agenda et outils)
- Validation des questionnaires d'évaluation avant la visite de terrain
- Collecte des données sur le terrain (entrevues avec les personnes clés que fournissent l'information, groupes de discussion, OP partenaires du projet...)
- Analyse des données
- Echanges avec l'équipe technique et la coordination nationale de SWISSAID

Une restitution sera organisée en fin de mission, à Bissau

2.5. Documents à consulter

L'équipe d'évaluation prendra en considération tous les documents pertinents du projet, tels que les documents du projet, le document de suivi évaluation du projet, les études réalisées, la situation de référence réalisée, les réaménagements budgétaires, les rapports techniques semestriel et annuels, les rapports de l'évaluation interne, les rapports de missions d'appui, et tout autre document pertinent.

2.6. Profil et compétences requis

Cette mission sera effectuée par un agroéconomiste et/ou sociologue, connaissant le contexte de la Guinée-Bissau ou ayant plusieurs expériences en milieu rural en Afrique de l'Ouest, et ayant une expérience en sécurité alimentaire et nutrition. Il devra également disposer d'une expertise confirmée dans le suivi et l'évaluation de projets de développement, de renforcement de capacités et de partenariat avec les organisations locales.

Le consultant devra justifier des qualifications ci-après :

- Etre titulaire d'un diplôme d'études supérieures en agronomie, agroéconomie ou sociologie
- Avoir une expérience pertinente d'au moins 5 années en matière de suivi-évaluation et de gestion de projet de développement
- Avoir une bonne aptitude à travailler en équipe
- Avoir une excellente capacité d'analyse, de synthèse et de rédaction de rapport
- Maîtriser parfaitement la langue française qui sera la langue de travail pendant toute la mission
- Connaissance des langues locales créole bissau guinéen et/ou peul est un atout
- Bonne connaissance du contexte du développement rural
- Connaissance de l'approche genre

2.7. Période et durée de la mission d'évaluation

La mission est prévue pour 20 jours ouvrables et se déroulera avant le 30 avril 2020

III. PROCEDURE DE SOUMISSION

Merci de faire parvenir vos offres par mail aux adresses suivantes : s.russo@swissaidgb.org; c.talatadjalo@swissaidgb.org; a.barry@swissaidgb.org;

Jusqu'au 20 Mars 2020

Les propositions complètes devront comprendre :

- Votre compréhension de la mission
- La méthodologie proposée pour sa mise en œuvre
- Le chronogramme détaillé
- Le/les CV du/des évaluateurs
- Le budget détaillé